

veulent se prendre pour Mari et pour  
 femme: Or aucun ayant répondu séparément  
 et affirmativement, Déclarons au Nom  
 de la loi, que Jean fils de Pierre Pickaert  
 et Julienne Coppin de Graeve sont  
 unis par le mariage, de quoi avons  
 dressé acte en présence de Pierre  
 =Matthieu p. Maert, âgé de cinquante-  
 six ans, fils de L'epoux, de Françoise  
 Jaraeu, âgé de quarante quatre ans, oncle  
 maternel de L'epoux, du Sieur Winnae  
 de Chorf, âgé de quarante quatre ans,  
 propriétaire, demeurant en cette Communé,  
 qui a dit n'être ne parent ni allié des  
 Epoux et de Pierre Winnae, Age de